

Proportion d'écoles qui proposent un horaire continu (année scolaire 2014-2015)

	Degré primaire (1 – 2)	Degré primaire (3 – 8)	Degré secondaire I (9 – 11)
BE	Entre 26% et 50% de toutes les écoles primaires assurent une offre totale ou partielle selon le besoin. Par conséquent, 83% de tous les élèves (scolarité obligatoire) disposent d'une offre. Ceci comprend donc aussi les enfants de 1 ^e et 2 ^e .	Entre 26% et 50% de toutes les écoles primaires assurent une offre totale ou partielle selon le besoin. Par conséquent, 83% de tous les élèves (scolarité obligatoire) disposent d'une offre.	Le canton de Berne ne dispose pas d'horaire continu dans les écoles du secondaire I. Les élèves du secondaire I ont accès aux structures d'accueil prévus pour les élèves de la scolarité obligatoire. (de 1 à 11).
FR-fr	Aucune.	Aucune.	25%
GE	100% L'accueil n'est pas assuré par les écoles (canton), mais par des structures communales.	100% Cet accueil n'est pas assuré par les écoles (canton), mais par des structures communales.	0%
JU	Aucune.	Aucune.	Aucune.
NE	Pas de données disponibles.	Pas de données disponibles.	Aucune.
VS	2 écoles dans le Valais-fr (Vercorin et Vissoie).	2 (1 dans le Valais-fr, 1 dans le Haut-Valais).	1 à Vissoie (Valais-fr).
VD	La prise en charge parascolaire (tôt le matin, à midi, en fin de journée) est une compétence communale, non cantonale. Pas de données disponibles.	La prise en charge parascolaire (tôt le matin, à midi, en fin de journée) est une compétence communale, non cantonale. Pas de données disponibles.	Projet en voie d'élaboration.

Remarques :

Le tableau ci-dessus montre les réponses de l'enquête CDIP-IDES à la question : « Combien d'écoles pratiquent l'horaire continu ? ». Les informations ont été contrôlées « par les Départements cantonaux de l'instruction publique en juin 2015 » (CDIP-IDES).

Les degrés de la scolarité obligatoire sont pris selon les définitions de la Conventions scolaire romande.

Source et complément d'information : CDIP-IDES, Enquête auprès des cantons 2014-2015, <http://www.edk.ch/dyn/16066.php> (consulté le 09.11.2015).

Réalisation du tableau : UR-SSME (2015).